



13 rue du Port – 30220 AIGUES-MORTES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE DE CAMARGUE**

ARRETE N° 2020-07

**Arrêté portant délégation de fonction à M. Thierry FELINE
en matière de Développement économique, Ports maritimes de plaisance,
Emploi et Tourisme**

Le Président de la Communauté de communes Terre de Camargue ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-2, L 5211-9 et L 2122-18,
Vu la délibération n°2020-07-55 du 15 juillet 2020, fixant à 9 le nombre de Vice-présidents ;
Vu le procès-verbal de la séance publique du Conseil de la Communauté de communes Terre de Camargue en date du 15 juillet 2020, au cours de laquelle ont été élus les Vice-présidents du Conseil Communautaire ;
Considérant que le Président peut, pour le bon fonctionnement du service, déléguer une partie de ses fonctions à ses Vice-présidents, sans toutefois se priver des pouvoirs en la matière ;

ARRETE

Article 1 : M. Thierry FELINE, Vice-président de la Communauté de communes Terre de Camargue, est chargé du développement économique, des zones d'activités intercommunales, des ports maritimes de plaisance, de l'aménagement du territoire, de l'emploi, de l'insertion et du tourisme. Délégation de fonctions lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, dans ce domaine, hormis la gestion du personnel intercommunal, à savoir :

- Toute action en matière de développement économique y compris l'accueil des entreprises
- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité (ZA) industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- L'aménagement, la gestion et l'entretien des ports maritimes de plaisance d'Aigues-Mortes et de Le Grau du Roi
- La création, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones portuaires et touristiques sur le territoire communautaire
- Le développement du tourisme maritime sur les ports maritimes de plaisance d'Aigues-Mortes et de Le Grau du Roi, y compris le chenal d'Aigues-Mortes
- Le suivi d'un Système d'Information Géographique (digitalisation du cadastre),
- L'aménagement rural
- La participation à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale
- La création, l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnée
- La participation à la démarche du PETR
- Les DIA (déclaration d'intention d'aliéner) uniquement sur la zone d'activités d'Aigues-Mortes
- Les actions menées en matière d'emploi et d'insertion avec divers partenaires dont le PLIE, la MLJ ...
- La mise en place d'actions de lutte contre les exclusions notamment la démarche partenariale d'accompagnement des politiques tendant à lutter contre les exclusions et à favoriser l'insertion sociale et économique des personnes défavorisées
- La promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Article 2 : Délégation permanente est donnée à M. Thierry FELINE à l'effet de signer au nom du Président tous actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article 3 : Les actes signés au titre de l'article 2 devront porter les nom, prénom, qualité et mention de la délégation.

Article 4 : Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de M. Thierry FELINE.

Article 5 : Le Président de la Communauté de communes Terre de Camargue, le Directeur Général des Services et le Trésorier de l'EPCI, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des actes de la Communauté de communes, transmis au représentant de l'Etat, au receveur municipal, publié, affiché et notifié à l'intéressé.

Fait à Aigues-Mortes, le 24 JUIL. 2020
Le Président,
Robert CRAUSTE



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Affiché le :

Notifié le :
Signature :

24 JUIL. 2020

A large, handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Crauste', is written over the signature line.